

# Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

## Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIIMENTATION -

2/5

# SAINT-MARCEL-LES- SAUZET/SAUZET

## CONTEXTE ET INTÉRÊTS

Le territoire du Montilien est concerné par deux corridors écologiques d'importance européenne du fait du rapprochement à ce niveau de la vallée du Rhône entre les massifs de l'arc alpin à l'ouest et le massif central relié plus au sud à la péninsule ibérique. Ce secteur connaît également une forte pression urbaine et un étalement urbain autour de l'agglomération de Montélimar, c'est donc à ce titre que les communes de Sauzet et Saint-Marcel-les-Sauzet ont été choisies comme territoire d'expérimentation drômois.

### Drôme



## Spécificités

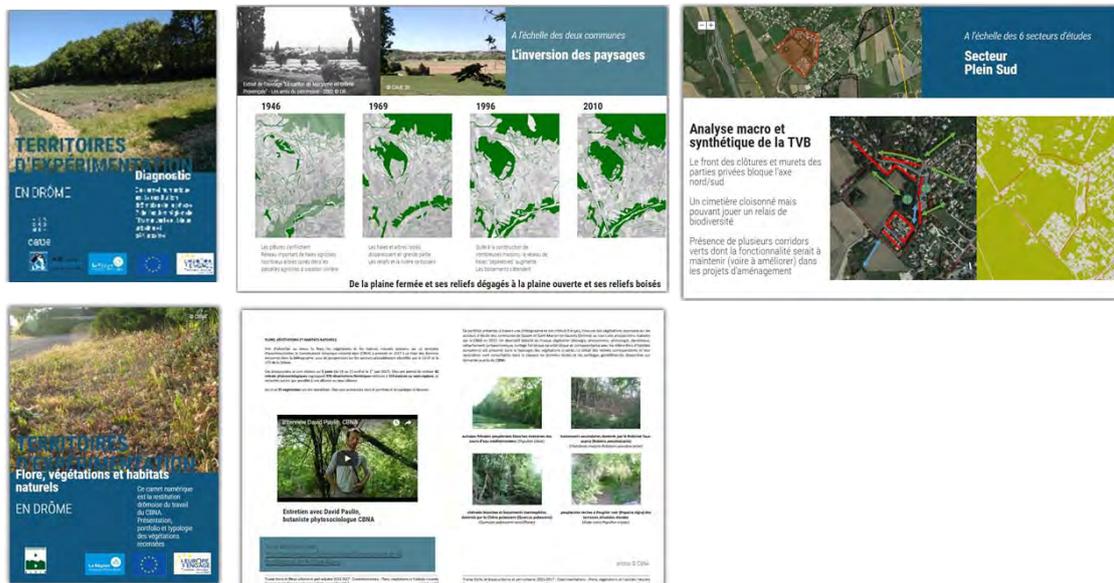
Les communes de Sauzet et Saint-Marcel-les-Sauzet sont en cours d'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme et ont travaillé avec le CAUE 26 et la LPO 26 en amont de ce document à la rédaction du cahier des charges des bureaux d'études sur la question de la trame verte et bleue en animant notamment une soirée thématique d'échange et de débats sur les enjeux présents quant à la biodiversité sur leur territoire. Les deux communes possèdent un parc municipal en cœur de bourg qui correspond à l'ancien domaine du prieuré pour Saint-Marcel les-Sauzet et à une partie du parc paysager d'une villa art nouveau pour Sauzet, leur centre villageois présente un tissu minéral très dense de maisons accolées et leur extension urbaine se sont réalisées sur un mode pavillonnaire sur de plutôt grandes parcelles. La proximité avec des milieux naturels réservoirs est importante avec la forêt de Marsanne en bordure nord-est de Sauzet et sud le site natura 2000 du Roubion, les deux communes étant sillonnées par un réseau de fossés/canaux d'irrigation.

# MÉTHODOLOGIE

Une réunion de travail initiale avec les élus a permis de cerner 6 secteurs à enjeux sur les deux communes et 7 à 8 personnes ressources à interviewer. Deux journées de terrain ont été l'occasion de croiser les regards entre CAUE, LPO, sociologue, designer et naturaliste du CBNA. Le travail collaboratif entre LPO et CAUE s'est concrétisé par des réunions d'échanges sur la méthode à mettre en place et par la mise en forme des productions sur une plateforme /portail web collaborative – Spass -. Cette plateforme a servi de support de présentation pour les 2 restitutions en phase diagnostic et en phase préconisations. Les échanges avec le CBNA et l'équipe sociologue /designer se sont faits par téléphone, lors des journées de terrain sur place et e-mail et au travers d'un recueil de témoignage filmé.

## Diagnostic

Il a été restitué le 20 juin 2017 devant un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens, d'institutionnels et d'habitants sous la forme d'un carnet numérique présentant cartes, photos, vidéos d'interviews et pédagogique... et comportant une analyse cartographique et iconographique à l'échelle de la commune et des diagnostics croisés plus précis zoomés sur 6 secteurs à enjeux. Ce diagnostic a été complété par une analyse « Flore, végétation et habitats naturels » du CBNA mise en ligne également sous la forme de carnet numérique.

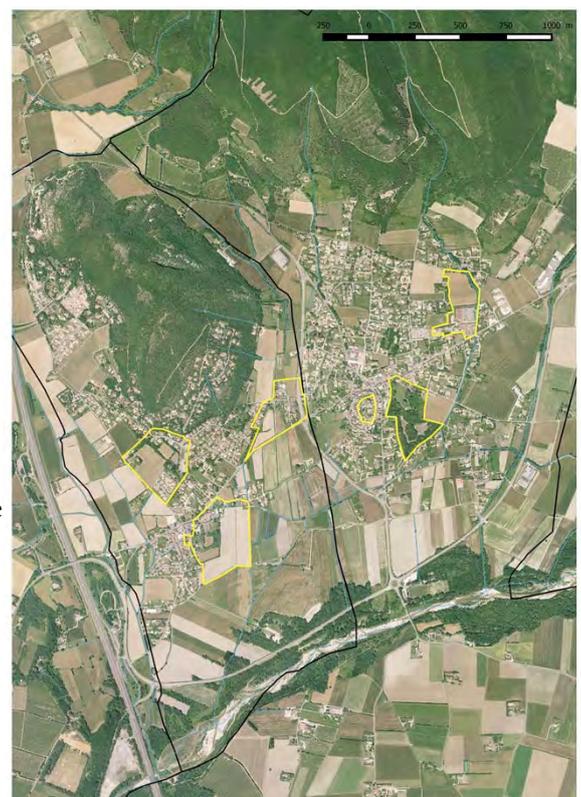


## Secteurs à enjeux / Enjeux

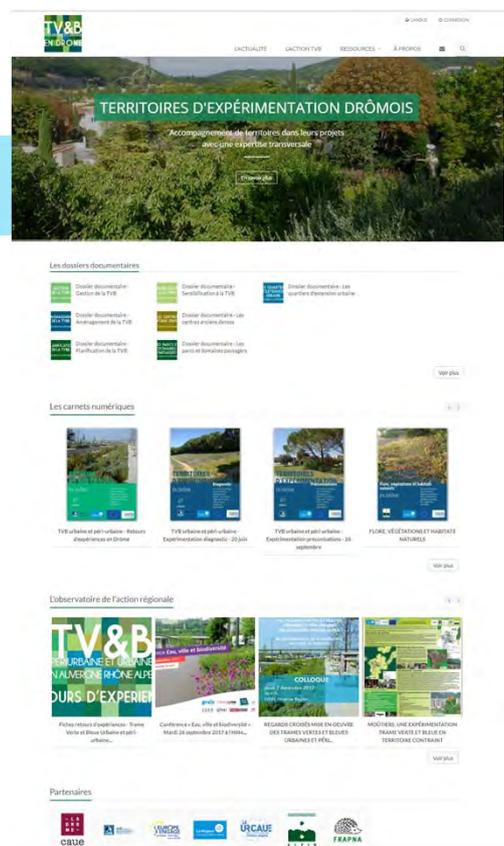
6 secteurs à enjeux repérés dès le démarrage du travail de diagnostic après discussions avec les élus sur leur projet en cours et recherche d'une représentativité de la diversité des typologies existantes sur le territoire :

- 1 secteur pavillonnaire en bordure d'infrastructure à Saint-Marcel-les-Sauzet
- 2 secteurs d'extension urbaine : sur des terrains agricoles à Saint-Marcel-les-Sauzet et sur une friche industrielle polluée à Sauzet
- 1 secteur urbain dense avec le centre ancien perché de Sauzet
- 2 secteurs d'équipement public avec le parc Sestier à Sauzet et le secteur de l'école à Saint-Marcel-les-Sauzet

L'ensemble de ces 6 secteurs a permis d'aborder les problématiques d'extension urbaine, d'aménagement des centres anciens denses et minéraux de type « provençaux » et d'aménagement/gestion des parcs et espaces publics.



# ZOOM / PRÉCONISATIONS



Aucun des secteurs ne ressortant particulièrement à l'issue du diagnostic, il a été choisi de travailler sur des préconisations transversales touchant aux domaines de la planification, de l'aménagement, de la gestion et de la sensibilisation mais possiblement localisées et mises en place sur certains des 6 secteurs à enjeux.

Enfin, il a été choisi d'utiliser le portail collaboratif pour capitaliser l'ensemble des ressources documentaires accumulées tout au long du travail réalisé dans des dossiers documentaires thématiques et typologiques.

## Pistes d'actions thématiques

Plusieurs pistes d'actions en termes d'aménagement ont été préconisées : pré-végétalisation, pré-verdissement des nouveaux quartiers en continuité des milieux naturels riverains ou proches et protection/maintien des boisements d'interface existants, plantation de haies pédagogiques, réservation d'espaces pour les riverains en pied de façade sur les espaces publics des centres anciens...

**Espaces publics (secteurs école / Parc Sestier)**

**Piste d'action**

**Planter une haie de petits fruits**

Améliorer la transition entre le parc et l'école ainsi que l'ambiance de la traversée

Sensibiliser les plus jeunes à la question de la biodiversité  
Encourager et favoriser la dynamique présente ailleurs sur le site (cortège d'espèces et milieux variés)

Source : Mission Haies Auvergne

**Centres anciens denses (secteur du village perché)**

**Piste d'action**

**Poursuivre la végétalisation du centre historique**

Créer un espace plus propice à la rencontre / à la convivialité

Mettre en valeur le centre historique

Améliorer le confort thermique en été

Favoriser la biodiversité

## Pistes d'actions transversales

Des actions transversales sur l'ensemble du territoire ont été préconisées surtout en termes de gestion et de sensibilisation tout public, sachant que le portail web collaboratif est une première piste pour communiquer/sensibiliser sur la Trame Verte et Bleue urbaine et péri-urbaine

**Parcs et domaines (secteurs école / Parc Sestier)**

**Pistes d'action**

**Faucher plutôt que tondre dès que cela est possible**  
Améliore la biodiversité  
Economise du travail

**Tondre seulement où cela est nécessaire**  
Cheminement, aire de pique-nique, terrain de sport

**Adapter les périodes de fauche**  
En fonction des floraisons et des nidifications

Art de gazonner à Nogay sur Vienne

Fiche NaturePlus Prairie

Comment est-ce que le gère ma prairie

Extrait du Guide Biodiversité et Paysage Urbain de la LPO

Surface	Fréquence de coupe	Hauteur de coupe	Nb d'espèces végétales/parcelle
Gazon	18 à 25 tontes / an	~ 3 cm	3-5 espèces
Pelouse	12 à 15 tontes / an	~ 6 cm	15-20 espèces
	8 à 8 tontes / an	~ 10 cm	20-30 espèces
Prairie	2 fauches / an	~ 8 cm	25-30 espèces
	1 fauche / an	~ 5 cm	25-35 espèces
	1 fauche tous les 2 ans	~ 5 cm	30-35 espèces

**Mise en œuvre**

**Information, sensibilisation, communication**

**Pourquoi communiquer vers les citoyens ?**  
La mise en place d'une gestion différenciée et d'une politique en faveur de la TVB entraîne des changements visibles dans les espaces gérés. Pour les personnes qui ont l'habitude de voir ou d'utiliser ces espaces régulièrement, ces changements peuvent surprendre, voire choquer. Il est donc important de communiquer pour expliquer les changements et leurs raisons et ce, dès le début du projet. En effet, **impliquer les gens dans un projet**, les faire participer, leur permettra de **s'approprier ce projet** et garantira à ce dernier de plus grandes chances de succès.

Site internet Jardins à l'école

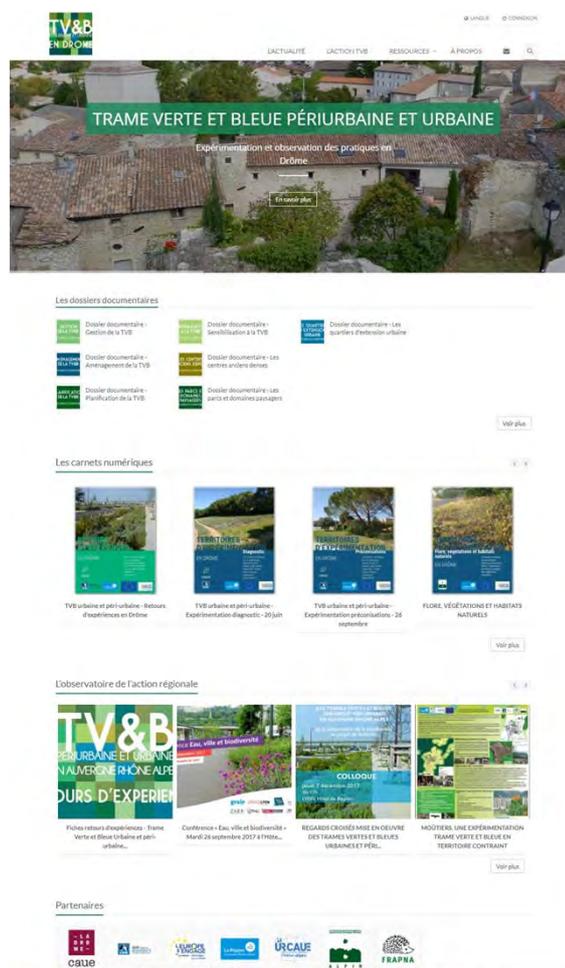
Guide de communication sur la gestion différenciée

# CONCLUSION / BILAN

Le travail de croisement des regards entre naturalistes, paysagiste, urbaniste et sociologue a permis d'enrichir l'analyse des trames vertes et bleues urbaines et péri-urbaines. La mise en forme des productions sur la plateforme /portail web collaborative – Spass – a facilité le travail collaboratif avec le partage d'un seul et même outil et une capitalisation des ressources sur un support partagé en ligne directement exploitable et mobilisable par tous.

## Retours d'expérimentations

Même si les préconisations envisagées et présentées n'ont pas été reprises par les élus en place, la mise en ligne des supports et des dossiers documentaires a permis de capitaliser sur le sujet et de garder toutes les données à portée d'un click. Au-delà des élus et techniciens locaux, les temps de restitution du travail de diagnostic et de préconisations ont permis de sensibiliser plus largement certains habitants/usagers aux questions de trame verte et bleue urbaine et péri-urbaine et une réunion complémentaire d'échanges et discussions avec les services de l'état a eu lieu en décembre 2017 ainsi qu'un groupe technique logement urbanisme – groupe réunissant régulièrement les techniciens des collectivités autour de questions logement et urbanisme – en janvier 2018 et une visite du site de retour d'expériences de l'éco-parc du rovaltain avec les techniciens de la ville de Romans-sur-isère.



## Perspectives

La plateforme web collaborative est un outil qui a permis de capitaliser tout le travail mené lors de cette action mais qui continue à être alimentée des actualités départementales, locales sur la question des trames vertes et bleues urbaines et péri-urbaines et de ressources documentaires nouvelles. Cet outil à destination de tous est un support très facilement utilisable pour des actions de sensibilisation à venir.

*Personnes rencontrées :*

- Bernard Deville, maire de Sauzet
- Alain Coindet, adjoint à l'urbanisme de Sauzet
- Yves Levêque, maire de Saint-Marcel-les-sauzet
- Nelly Constant, adjointe à l'urbanisme de Saint-Marcel-les-sauzet
- M. Blachier, propriétaire et habitant de la villa Sestier
- Françoise Malle, présidente du PORTALAC, Association pour connaître et valoriser le patrimoine de SAUZET

*Auteurs :* CAUE ---- LPO -----CBNA, Franck Léard sociologue  
*Credits photos :* CAUE 26, LPO Drôme, CBNA  
*Date de réalisation :* janvier 2018 *Date de publication :* février 2018



Action financée par  
la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
et  
le FEDER

